

Les entreprises sont des acteurs clés d'un développement et d'une paix durables, en particulier celles impliquées dans l'exploitation des ressources minières.



Thème : [Ressources naturelles](#) **Auteur :** Frédéric Triest **Nombre de pages:** 38 p. **Éditeur:** Éditions Couleur Livres **Année :** 2012 **Prix:** Téléchargeable gratuitement - **Version papier à 5 €**)] Description Étant donné l'impact prépondérant de la sphère économique sur nos sociétés, sur les plans politiques, sociaux et culturels, Justice et Paix travaille depuis plusieurs années sur les questions économiques liées à la construction d'une paix et d'un développement durables. Nous avons déjà par le passé pris position en faveur d'une reprise en main par le monde politique, afin de remettre l'éthique et l'humain au cœur de l'économie. Cette étude propose une réflexion sur la manière de s'adresser directement aux entreprises, en vue de les responsabiliser quant à l'impact de leurs activités en matière de respect des droits de l'homme. Table des matières

1. Fondements théoriques de la démarche

- L'entreprise privée : définition, rôles et responsabilités
 - Définition
 - Rôle économique et impasses capitalistes
 - Sociétés multi nationales : prise de pouvoir et biais démocratiques
- ressources minières et transition vers des relations internationales coopératives et promotrices de paix
 - Nécessité d'une transition vers un autre modèle de développement
 - Ressources minières : importance stratégique dans un monde multi polaire
 - Industrie minière et respect des droits de l'homme: l'impossible entente ?

2. Panorama des entreprises belges concernées par l'exploitation des ressources minières en RDC et au Pérou

- Quatre secteurs économiques belges concernés
- Quinze entreprises belges identifiées
 - Dans le secteur minier
 - Dans le secteur du commerce
 - Dans le secteur de la transformation
 - Dans le secteur financier

3. Réflexion pour un dialogue constructif ONG-entreprise

- Réflexion théorique sur le dialogue : poser les balises de la démarche
 - Émergence d'un contexte favorable aux collaborations ONG-entreprise
 - Définition et objectif(s)
 - Le dialogue : un type spécifique de collaboration ONG-entreprise
 - Les formes possibles du dialogue
 - Motivations, valeurs ajoutées des parties prenantes et obstacles
 - Les étapes méthodologiques de mise en place d'un dialogue
 - Le risque d'image : principal frein au dialogue ONG-entreprise
 - Facteurs-clés du succès d'un dialogue
- Quel serait le contenu du dialogue avec les entreprises belges concernées par l'exploitation des ressources minières en RDC et au Pérou ?
 - Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
 - Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme
 - Norme ISO 26 000 sur les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des organisations
 - Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque

Obtenir la publication gratuitement [Télécharger la version PDF](#)



Documents joints

[2012_cjp_etude_les_entreprises_belges_et_l_exploitation_miniere_en_rd_congo_et_au_perou.pdf](#)